

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire d'Infini qui s'est déroulée le 10 mars 2007 au foyer des jeunes travailleurs à Brest

Rédacteurs-trices : Denis, Aude, Jean-Pierre, Pascal, Gérald
Relecteurs-trices : Nicole, Monique, Henri, Jean-François

14h30 - 16h30 : travail en atelier

Voici les 3 thèmes d'atelier qui étaient proposés par le CA :

- le règlement intérieur ou charte associative : quel contenu ?
- trouver des idées pour concrétiser plus visiblement les valeurs propres à Infini : l'internet pour tous, préservation de la liberté, action en faveur du logiciel libre.
- Fonctionnement et évolution de l'équipe technique et de la plateforme.

Faute de temps, seuls les deux premiers thèmes ont pu être traités. Une réunion de techs a été programmée pour le lendemain afin d'avancer sur le sujet.

1. Atelier sur le règlement intérieur

Après diverses tentatives non finalisées, l'association vit depuis un certain temps sans règlement intérieur. Cet atelier a produit un texte qui définit les différents points cités dans les statuts de l'association et qui font référence au règlement intérieur. Ce texte est annexé à ce compte-rendu (voir annexe 2). Le texte a été ensuite proposé au vote de l'AG (voir dans la suite du CR).

2. Atelier sur la mise en pratique des valeurs d'Infini

Les statuts de l'association (cf. http://new.infini.fr/article.php?id_article=2) mettent en relief certaines valeurs dans lesquelles doit se reconnaître tout adhérent-e à l'association. Rappelons les ici :

« *L'association Infini se donne pour finalité de défendre des valeurs simples :*

- ▶ *respect de l'autre*
- ▶ *liberté d'opinion*
- ▶ *libre accès à la communication et la connaissance*
- ▶ *solidarité et partage des compétences*
- ▶ *refus de toute forme de racisme et de ségrégation*
- ▶ *démocratie* »

Voici les propositions qui ont été établies par cet atelier pour mettre en acte certaines d'entre elles :

- faire la promotion de la « netiquette » auprès des adhérents par un affichage visible sur le site, en faisant acte de pédagogie et en étant soucieux, au quotidien, de son respect dans nos échanges sur les différentes listes de diffusion de l'association ;
- un travail analogue est aussi envisagé pour faire mieux connaître les dispositions légales protégeant la vie privée et les données personnelles (loi informatique et libertés du 6 janvier 1978) ;

- faire la promotion du concept de logiciel libre et des standards ouverts ;
- mettre en place un forum d'entraide et d'échange de savoirs.

L'atelier a proposé en outre deux actions en faveur des valeurs de solidarité touchant l'administration de l'association :

- le transfert du compte bancaire de l'association (actuellement le Crédit Agricole) vers une banque affichant nettement une politique dans ce sens. En l'occurrence, il s'agit du Crédit Coopératif.
- Au niveau de l'abonnement d'électricité, l'atelier propose d'abandonner le nucléaire (i.e. EDF) pour un fournisseur basé exclusivement sur le renouvelable et le respect de l'environnement. Enercoop (société coopérative d'intérêt collectif <http://www.enercoop.fr/>) sera contactée. Auparavant, un diagnostic énergétique des locaux devra être effectué.

16h30 – 17H00 : présentation de la bande annonce du film « intergéné@tions.brest, la rencontre » par Monique

Plus d'info => <http://intergenerations.infini.fr/>

17H00 – 19H00 : AG statutaire

La liste des votants figure en annexe 1

1. Synthèse des ateliers et votes sur des motions éventuelles

- Atelier sur le règlement intérieur
L'ensemble des propositions a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Atelier sur la mise en pratique des valeurs d'Infini
L'ensemble des propositions a été adopté à l'unanimité des présents. Des personnes ont signalé leur intérêt particulier pour certaines de ces actions :
 - Nétiquette => Jean-François et Gérald,
 - Libre et standards ouverts => Denis, Nicole, Fanch, Gérald,
 - transfert bancaire au Crédit coopératif => Jean-Pierre, Pascal,
 - Enercoop => Nicole, Jean-Pierre

2. Rapport d'activité de l'année écoulée (Aude et Denis)

Les activités d'Infini au cours de l'année 2006 ayant été fort nombreuses, leur description occupent quelques pages qu'on retrouvera inextenso en annexe 3. En voici le plan :

- Nouveaux adhérents
- Les projets
- Les formations
- Stagiaires
- Travaux
- Partie tech

3. Rapport financier (Pascal)

Compte de fonctionnement 2006

Charges :**Produits:**

Achats et services extérieurs		11 328,25 €	Prestations et cotisations	12 588,01 €
<i>EDF</i>	<i>1 133,38 €</i>		<i>Prestations</i>	<i>2 005,35 €</i>
<i>Fournitures et entretien</i>	<i>415,52 €</i>		<i>Adhésions hébergement</i>	<i>7 351,31 €</i>
<i>Loyer et bail</i>	<i>4 068,72 €</i>		<i>Adhésion écoles de Brest</i>	<i>2 508,36 €</i>
<i>Assurances</i>	<i>476,83 €</i>		<i>Adhésion mel+tech</i>	<i>275,72 €</i>
<i>Missions</i>	<i>77,60 €</i>		<i>Droits d'entrée</i>	<i>447,27 €</i>
<i>Frais postaux</i>	<i>55,62 €</i>			
<i>Téléphone</i>	<i>280,10 €</i>			
<i>Frais bancaires</i>	<i>0,00 €</i>		Subventions	26 589,88 €
<i>Ligne Internet et maintenance</i>	<i>3 520,48 €</i>		<i>CNASEA, Conseil régional et Ville de Brest (Emploi jeune)</i>	<i>18 389,88 €</i>
<i>Cotisations</i>	<i>100,00 €</i>		<i>Ville de Brest</i>	<i>7 000,00 €</i>
<i>Projets</i>	<i>1 200,00 €</i>		<i>Appel à projet 2006</i>	<i>1 200,00 €</i>
Salaires et charges		26 524,74 €		
<i>Salaires nets</i>	<i>15 582,56 €</i>			
<i>Cotisations</i>	<i>10 883,18 €</i>		Produits exceptionnels (remb impôts)	1546,17 €
<i>Autres charges</i>	<i>59,00 €</i>			
Impôts et taxes		634,77 €		
			Produits financiers	343,46 €
Pertes		46,61 €		
Charges exceptionnelles		360,44 €		
Résultat		2 172,71 €		

TOTAL:	41 067,52 €	TOTAL:	41 067,52 €
---------------	--------------------	---------------	--------------------

Ces chiffres sont certifiés conformes aux documents de comptabilité de l'association.

Bilan au 31 décembre 2006

Actif:

Passif:

Immobilisations		609,80 €	Capitaux propres		19 248,29 €
Matériel	0,00 €		Fonds associatif	22 105,11 €	
Cautions	609,80 €		Report à nouveau	-2 856,82 €	
Créances		2 242,84 €	Résultat		2 172,71 €
Charges d'avance		73,16 €	Fonds dédiés		1 200,00 €
Comptes		23 633,49 €	Dettes		3 338,29 €
Banque	1 488,89 €		(cotisations salariales)		
Livret	22 049,63 €				
Caisse	94,97 €		Produit par avance		600,00 €
TOTAL:		26 559,29 €	TOTAL:		26 559,29 €

Ces chiffres sont certifiés conformes aux documents de comptabilité de l'association.

4. Renouvellement du conseil d'administration

Rappel des statuts de l'association (http://new.infini.fr/article.php3?id_article=2) :
le CA doit être constitué de 7 adhérents minimum et de 14 au maximum.

Les candidats entrants ou en renouvellement de mandat :

- Monique Argoualc'h
- Henri Boëtier
- Jean-François Delcamp
- Denis Dordoigne
- François Elie

- Gérald Ouvradou (ATTAC Finistère)
- Jean-Pierre Quélard

L'AG à l'unanimité des membres présents ou représentés pour mandate ces personnes au conseil d'administration de l'association.

L'AG s'est terminée à 19H30 par le pot traditionnel (+ restau pour ceux et celles qui étaient disponibles :-).

Annexes

1. Emmargement

Liste des adhérents ayant participé aux votes en leur nom propre ou au nom de la structure qu'ils représentaient, ou encore à travers un pouvoir qu'ils avaient confié à un adhérent présent.

- Aude barthélémy
- Denis Dordoine
- Gerald Ouvradou (Lui-même et Attac Finistère)
- Thierry Berthou (API)
- François Elie (Lui-même et Ti ar bed)
- Jean-François Delcamp
- Pascal Coince
- Frédéric Le Saout
- Henri Boitier
- Monique Argoualc'h
- Nicole Jacquin (Elle-même et Delestage)
- Jean-Pierre Quélard (Lui-même et Patrrk ar Skoazell)
- Henri Gabolde (Ubapar)
- Mohamed Habib (Association Djibouti Bretagne)
- Cyril Quéméras (pouvoir donné à Jean-François Delcamp)
- Nicolas Jullien (pouvoir de M@rsouin donné à Pascal Coince)
- Philippe terrieux (pouvoir donné à Nicole Jacquin)
- Claude Colin (pouvoir donné à henri Gabolde)
- Denis Rollier (pouvoir à Pascal Coince)
- Chantal Terrieux (pouvoir donné à Monique Argoualc'h)

2. Règlement intérieur

I Montant du droit d'entrée, des cotisations annuelles et mode de règlement :

- Droit d'entrée : 15 euros
- Cotisation Tech : 10 euros
- Cotisation mail : 30 euros
- Cotisation hébergement : 75 euros
- Cotisation hébergement des écoles : selon convention.

Les cotisations peuvent être réglées en espèces, par chèque ou par virement

II Refus ou annulation d'une admission

Le conseil d'administration a un délai de deux mois pour refuser ou annuler une admission s'il s'avérait que celle-ci n'est pas conforme aux statuts de l'association.

III Scrutin en fonction du montant des actes

Les actes dont le montant est compris entre 100 et 500 euros est soumis à l'approbation d'un membre du conseil d'administration.

Tout acte dont le montant dépasse 500 euros fait l'objet d'un scrutin en conseil d'administration.

III Modalités de réunion et de consultation par suffrage électronique du conseil d'administration.

Le conseil d'administration établit les modalités de son fonctionnement dans le respect des statuts et les publie.

IV participation aux réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réserve le droit de refuser toute personne qui n'aura prévenu de sa présence. En cas de non réponse, une demande de participation à une réunion du conseil d'administration est considérée acceptée.

V Assemblée générale par un procédé électronique :

Les modalités de déroulement d'une assemblée générale par un procédé électronique sont publiés au moins un mois à l'avance.

3. Rapport d'activité

Les nouveaux adhérents

29 nouvelles adhésions en 2006.

Les projets

1 La santé hier à Brest anecdotes et recettes

1.1 Publics concernés

- ▶ Elèves de 12 à 16 ans en rejet de l'institution scolaire et des apprentissages
- ▶ Personnes âgées

1.2 Porteur du projet

Dispositif Relais collège Kerbonne

- ▶ contact : Monique Argoualch
- ▶ adresse : 25, rue Paul Bert CS 63 816 29 238 BREST Cedex
- ▶ dr.kerbonne@groupeamj.org- monique.argoualch@infini.fr

Les Classes Relais accueillent des jeunes sous obligation scolaire (moins de 16 ans) ne relevant pas de l'enseignement adapté ou spécialisé.

Les motifs qui président à l'admission d'un jeune dans une Classe Relais sont liés à des problèmes de déscolarisation, d'absentéisme, de comportement, d'incivilités, de démotivation dans les apprentissages.

L'objectif est de réinsérer durablement ces élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle en les engageant simultanément dans des processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

1.3 Partenaires

Association Infini

- ▶ contact : Aude Barthélemy
- ▶ adresse : 25, rue Fautras 29 200 BREST
- ▶ www.infini.fr
- ▶ aude.barthelemy@infini.fr

L'Association Infini développe des activités d'accueil, des points d'accès internet, de formation, de conduite de projets innovants dans le domaine des Technologies d'Information et de la Communication, et l'hébergement de sites. Elle joue en la matière un rôle unique et prépondérant sur la place brestoise et compte, au niveau national, parmi la demi-douzaine d'associations de ce type. Ses adhérents sont pour l'essentiel des associations (plus d'une centaine), des collectivités locales et territoriales et quelques individuels.

Résidence municipale Louise Le Roux

- ▶ contact : Claude BOTTA
- ▶ adresse : 20, rue de Maissin 29 200 BREST
- ▶ 02.98.05.64.00

Le travail de collaboration, mené les années précédentes, entre le Dispositif Relais Kerbonne l'association Infini et la Résidence Louise Le Roux a permis la mise en place d'un PAPI. Cette année, ce lieu identifié sera utilisé pour un travail de collaboration entre les personnes âgées et les élèves du Dispositif Relais sur le thème de la santé, thème retenu par ailleurs comme projet central du Dispositif Relais (il impliquera les élèves, les parents et le quartier). Les informations récoltées auprès des personnes âgées sur les pratiques de la santé à Brest dans la première moitié de XXème siècle seront éditées sur le wiki.

1ère phase Sensibilisation – Information – Formation

Au Dispositif Relais : Sensibilisation sur la santé sur la philosophie du wiki Présentation le projet Formation utilisation d'Internet utilisation d'un wiki présentation de wiki-Brest utilisation du wiki-Brest

A la Résidence Louise Le Roux : Une présentation du projet sera faite en parallèle aux résident-e-s et au personnel de la Résidence Louise Le Roux.

2ème phase Collecte d'informations et échanges autour de la santé au PAPI de la Résidence. Pour que les élèves du Dispositif Relais puissent jouer leur rôle de passeurs de mémoire, des temps de rencontres seront organisés autour d'Internet entre les générations pour installer la confiance mutuelle et l'envie d'être ensemble.

1.4 Evaluation du projet

Les élèves donneront l'envie aux personnes âgées d'alimenter le wiki de manière autonome sur différents thèmes.

1.5 Objectifs

Permettre plusieurs apprentissages :

- ▶ Maîtriser l'Internet
- ▶ Utiliser les wikis
- ▶ Pratiquer wiki-Brest
- ▶ Maîtriser l'écriture

Valoriser l'estime de soi chez les élèves du Dispositif Relais (rôle social)

Créer du lien entre les générations

Développer le sentiment d'appartenance à une collectivité

Sensibiliser à la santé

Mettre en avant l'importance de l'écrit

Inciter à utiliser l'écriture comme outil de communication

2 Cyber café équitable solaire multiaccès

2.1 Porteur du projet :

L'association **INFINI** se propose de faire découvrir et promouvoir l'utilisation du réseau mondial informatique internet, à des fins non commerciales et/ou coopératives, d'organiser des activités associatives liées à ce réseau, former le public à ces nouvelles technologies. Plusieurs actions concrétisent ce projet : hébergement, formations, initiations, accès publique à internet, mise en réseau des compétences, assistance technique, promotion des utilisations, ainsi que toute autre action en accord avec l'objet de l'association. <http://www.infini.fr>

2.2 Contact : Jean-Pierre Quélard cyber-cafe@infini.fr

2.3 Partenaires :

DELESTAGE (DévELoppEment de Systèmes et Techniques d'Amélioration de la Gestion Énergétique) œuvre pour construire l'Économie CosmoÉnergétique, dans son activité d'expertise, en synergie avec sa recherche de solutions techniques nouvelles qu'elle nourrit. Ainsi est mis en chantier le laboratoire de Cosmo-Énergétique pour valider ces solutions en synergie avec les acteurs de l'Économie Solidaire dans laquelle s'inscrit fondamentalement cette activité de véritable secourisme du Monde. <http://www.delestage.org>

TIAR BED est une association loi 1901 qui a pour objectif de :

- ▶ développer le commerce équitable,
- ▶ promouvoir l'économie solidaire,
- ▶ développer toute forme d'éducation au développement,
- ▶ travailler en réseau avec d'autres associations de solidarité internationale. <http://www.tiarbed.infini.fr>

DEFIVISU.COM/CGA29 propose son savoir-faire aux déficients visuels du finistère, afin de favoriser leur intégration sociale par l'informatique et par l'accompagnement d'un chien guide d'aveugle. defi.visucomcga29@megalis.org

Infini, Délestage, Ti ar bed, Brest wireless ont déjà animé ensemble deux cyber-cafés :

- ▶ lors de "Nature en fête" en octobre 2005 au jardin collectif Park ar Skoazell, ▶ pendant le "Festival des chaises et des mots" le solstice d'été 2006 à la MPT du Valy-Hir. Deux essais encourageants de cyber-café-équitable solaire sans fil qu'il convient de rendre accessible aux personnes déficientes visuelles avec le soutien de defivisu.com/cga29.

Beaucoup de réseaux organisent festivals et manifestations diverses sans penser à permettre l'accès à internet durant l'évènement. Leurs listes, si elles ont été très actives pendant la préparation, ne transmettent plus les informations de dernière minute. Pour présenter leur œuvre, les webmestres ne peuvent que mentionner l'adresse du site sur une affiche. S'il est coopératif, les éventuels participants doivent reporter au lendemain leur inscription.

Nous nous proposons alors à ces réseaux, lorsqu'ils se rencontrent d'animer un cyber-café convivial.

Pour la connection nous aurons besoin du savoir faire de Brest-Wireless. Nicole, notre trayeuse de soleil, démontre qu'il suffit de concentrer les rayons du soleil pour produire de la vapeur. Notre cafetière sera un exemple d'application de ce procédé. Il pourra être liégeois. Il suffit de combiner le théorème de Carnot au second principe de la thermodynamique : le soleil en chauffant alternativement deux cylindres remplis de gel de silice refroidira un fluide. Pas de fréon, il marchera à l'eau notre frigo. L'électricité sera produite par un panneau photovoltaïque monocristalin. Mais attention si nous consommons trop d'énergie, il nous faudra pédaler. Les vélos sont déjà équipés d'alternateurs récupérés. Vélos qui serviront bien sûr aussi autant que possible au transport de notre cyber-café. Nous nous assurerons que les producteurs du café bénéficient du fruit de leur travail et qu'ils puissent participer à la vie locale. Nous emprunterons les ordinateurs portables à la ville de Brest. Les pages web pourront être lues grâce à la synthèse vocale et au navigateur en mode texte Lynx. Nous aurions volontiers ajouté le confort d'utiliser une tablette tactile mais cet équipement coûte hélas les yeux de la tête.

Le cyber-café sera un lieu où tous, ainsi que les chiens, seront bienvenus. Ainsi tout public est visé. Que n'avons-nous pas fait d'ailleurs pour le mettre à l'aise et susciter sa curiosité. Il va de soi que les personnes y trouveront tout l'accompagnement dont elles ont besoin et que les usagers avertis disposeront de la connection qui leur est nécessaire. Nous donnerons cependant la priorité aux usages de l'internet qui contribuent à l'évènement et au projet de ses organisateurs. Aussi, même s'ils peuvent compter sur notre présence, nous leur demanderons d'animer avec nous cet espace. Ce sera l'occasion pour les porteurs de projet multimédia de le présenter, de montrer que l'on peut mettre en ligne du contenu ensemble et maintenant et d'abaisser le seuil de passage à l'acte des contributeurs, d'avoir un retour sur leur travail, des suggestions qui amèneront à écrire de nouvelles boucles. Permettre la lecture des pages web à tout un chacun à l'aide de la synthèse vocale et en mode texte sensibilise sur les problèmes liés à l'accessibilité. Les photographes et les webmasters seront alors un public particulièrement visé. Un message alternatif suffit pour que l'image prenne du sens. Des fioritures censées être si jolies peuvent devenir dissonantes.

Il en résultera un besoin de formations. L'association Infini se doit d'aider à améliorer les codes sources qu'elle héberge. Nous avons des progrès à faire dans l'écriture de pages conformes aux standards et peaufiner nos feuilles de style en fonction des divers médias. L'accessibilité commence par là.

Nous constatons à quel point elle pose problèmes. Le coût du matériel adapté est prohibitif. Nous qui défendons environnement et logiciel libres devons emprunter à chaque fois à la ville un ordinateur qui tournera sous windows pour que la synthèse vocale puisse fonctionner. L'autre sous linux car nous y tenons. Nous sommes donc résolu à nous unir et à créer tous liens utiles pour améliorer cette situation. Mais c'est là un vaste chantier. Signalons ici qu'Infini proposera volontiers à ses techniciens stagiaires de travailler sur ce sujet.

Calendrier : Le calendrier sera fonction des actions qui seront programmées. Pour l'instant l'<http://agendabrest.infini.fr> n'est pas très rempli. Des dates de sont pas encore arrêtées : une manifestation canine, Tiegzh ar Bed... Vert le jardin nous invite chaque solstice chaque équinoxe. Mais comment les structures pourraient-elles réserver un cyber-café dont elles ignorent l'existence. Il convient d'en faire le tour dès maintenant et leur présenter le projet.

Pour écrire le projet nous avons utilisé les NTIC. Nous avons besoin de nous voir de visu le plus tôt possible pour le préciser et le faire évoluer avec de nouveaux partenaires. La FOL MAMIE qui se pose des questions sur la possibilité de se connecter au cours de ses itinéraires futures parmi le réseau associatif, est intéressée, mais prise de court ne peut dire la place que la Ligue pourrait prendre dans ce dossier.

Les formations

1 Formation SPIP mairie (une vingtaine d'heure)

1.1 Contenu :

a Fonctions élémentaires de rédaction

être capable d'utiliser les fonctions élémentaires de rédaction dans un site existant

- ▶ accéder, naviguer, lire l'information sur un site de co-publication
- ▶ éditer une brève, un article en utilisant les règles de syntaxe élémentaires
- ▶ éditer un lien avec un article proposé, publié ou un site web

b Comment cela marche ?

être capable de reconnaître dans une page

- ▶ les éléments présents dans toutes les pages,
- ▶ les éléments écrits par un rédacteur pour cette page,
- ▶ les éléments récupérés par le système dans d'autres pages

c Fonctions élémentaires d'administration

être capable d'utiliser les fonctions élémentaires d'administration dans un site existant

- ▶ déplacer un article, une rubrique
- ▶ créer un auteur, ajouter un auteur à un article
- ▶ syndiquer un autre site
- ▶ consulter les statistiques

2 Approfondissement Spip niveau 1 - Durée : 2 heures

2.1 Présentation et Objectifs de la séance

- ▶ Être capable d'installer spip chez un hébergeur
- ▶ Être capable de configurer spip

2.2 Pré-requis :

connaître les fonctions élémentaires de rédaction

3 Approfondissement Spip niveau 2 - Durée : 2 heures

3.1 Présentation et Objectifs de la séance

- ▶ Être capable de faire une mise à jour
- ▶ Être capable de télécharger un nouveau squelette
- ▶ Être capable de modifier un squelette

3.2 Pré-requis :

- ▶ connaître les fonctions élémentaires d'administration

4 Cours Spip UBO Deust-TMIC (Techniciens des Médias Interactifs et Communicants)

Module de 24H

4.1 Objectif :

Être capable d'utiliser Spip de A à Z

Auprès des associations/ collectivités/ particuliers adhérents à l'association INFINI, le but étant de mettre un site en place, et de l'alimenter.

Stagiaires

Stéphane balay étudiant de la Joliverie à Nantes stagiaire à Infini, s'occupe du bon fonctionnement des postes du P.A.P.I, à installé plusieurs ordinateurs et monté le serveur NIS (serveur de compte centralisé).

Steven Lebras en formation de TS+ Responsable Micro, Réseaux et intranet à l'établissement La Joliverie à St Sébastien sur Loire (près de Nantes) est stagiaire pour Brest Wireless dans les locaux d'Infini, faute d'avoir eux-mêmes des locaux. Son projet de stage consiste en l'étude et la mise en application d'une architecture et d'une sécurisation du réseau dans le cadre du projet Brest Sans Fil porté par la Mairie de Brest.

Travaux : ehh, ça avance... :-)

Partie tech

Le premier semestre 2006 a essentiellement été marqué par une refonte de la plateforme incluant la migration totale des services vers la plateforme AlternC, ce qui a entraîné :

- la suppression des plus grosses failles de sécurité de la plateforme.
- la suppression et recyclage (PAPI) de tout le matériel inadapté qui était utilisé pour faire tourner l'ancienne plateforme
- une remise en état de la salle serveurs du local.
- une réduction de la charge de travail des techs sur l'exploitation quotidienne de la plateforme.

A partir de la fin de l'été, on a constaté une croissance très forte de l'utilisation du serveur d'hébergement (Vilaine) : espace Web, de 45 GB en août à 60 GB en décembre ; trafic Web, de 12 accès/seconde en juin à plus de 15 en fin d'année ; nombre de requetes Mysql, de 20 par seconde en juin à 180 actuellement. Cela n'est pas sans conséquence : l'accès aux sites d'Infini est lent, et le serveur plante régulièrement (il plante si bien qu'on ne peut rien faire à distance, il faut aller au local)

Le serveur, malgré les optimisations et ajouts successifs de mémoire, est à la limite de ses possibilités d'absorption de charge, ce qui peut expliquer les lenteurs à certains moments et les arrêts de service.

Le second semestre a vu l'arrivée de 4 nouveaux serveurs destinés à être installés dans un Datacenter (dont deux pour les besoins de l'association, et deux pour les besoins du projet de médiathèque collaborative Mediablog-brest.net), mais l'année n'a pas fini sur un succès à ce sujet : une effroyable poisse au niveau du nouveau matériel (pannes multiples, configurations en erreur, allers-retours du SAV ...) et l'urgence de placer les serveurs à Lorient nous ont conduit à les y installer sans avoir validé tous les tests de fonctionnement ; résultat, il a fallu les ramener à Brest pour les reconfigurer.

Depuis le début de l'année 2007, nous avons commencé à installer les serveurs au datacenter à Lorient, trois d'entre eux remplissent aujourd'hui leur rôle, dont le serveur médiathèque. La discussion est également en cours pour réduire la charge de notre serveur principal d'hébergement mutualisé (Vilaine) par un transfert de certains services sur d'autres machines, et par le démarrage du serveur d'hébergement mutualisé à Lorient. Par ailleurs, ce début d'année est également marqué par un nouveau défi qui est celui de la sécurité, risque à ne pas négliger en période de croissance des services d'hébergement.

Bilan humain .

Le premier semestre a été très actif avec le renfort de deux stagiaires (Denis et Yann) à plein temps dans l'équipe tech pendant près de quatre mois.

Le second semestre a été marqué par une montée en charge sur le serveur d'hébergement, des difficultés d'initialisation des nouveaux serveurs, et par voie de conséquence un essoufflement de l'activité tech.

Depuis janvier 2007, Olivier, moteur de l'équipe tech depuis plusieurs mois, est parti sur d'autres projets. L'équipe tech, qui se reposait (trop ?) largement sur lui, a dû se "reformer" et se renforcer : ainsi, Denis s'est impliqué plus largement, et Jean a rejoint l'équipe fin novembre 2006.

Le projet pour 2007 reste de recruter des techs et des mi-techs, notamment des Brestois qui pourraient intervenir sur place en cas de besoin et c'est avec grand plaisir que l'équipe tech a intégré le jour même de l'AG une nouvelle recrue en la personne de Pascale Picol à qui nous souhaitons ici la bienvenue.

Rapport approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des membres présents ou représentés.